

Date : Jeudi 20 février 2025

Heure : 19h05 (début de séance)

Lieu : Visioconférence

Président de séance : Guy Manette

Secrétaire général : Claudia Chaudrin Raboteur

Participants

Invités : Fabrice Thomas-Babel (Directeur), Thierry Montagne (DTR)

Présents : Guy Manette, Claudia Chaudrin Raboteur, Ulrich Delabarte, Yohann Selbonne, Teddy Flereau, Isabelle Saint-Val, Jean-François Vljaj, Philippe Tourraine, Thierry Colombo, Jean-Charles Alcool, Eric Nestar, Philippe Maquiaba, , Armelle Alamelle, Jocelyn Martial, Richard Albert

Excusés : Sylvia Sermanson, Corine Cazako, Jean Dartron

Absents : Lucien Galvani, Elain Elie

Le quorum étant atteint, le Président de séance (le 1^{er} Vice-Président Guy Manette) demande à la Secrétaire Générale (SG) de bien vouloir donner lecture de l'ordre de jour. Avant de donner lecture de l'ordre du jour (ODJ), la SG demande au Conseil de Ligue (CDL) de se prononcer sur le retrait de deux points initialement enrôlés.

Il s'agit des points 3 et 5 qui nécessitent d'être retravaillés dans un format différent avant d'être présentés en CDL :

- 3) Point juridique et financier : rapports LGF / LFAG (Directeur)
- 5) Point financier : proposition de nouvelle grille tarifaire de défraiement des arbitres (Steeve ZABEAU)

Le CDL valide à l'unanimité des membres présents la proposition de la SG. L'ordre du jour de la séance est donc modifié en conséquence.

Ordre du jour :

- 1) Élection CROS GUADELOUPE : audition des deux candidats (Pdt)
- 2) Présentation avant-projet service aux clubs (S. SERMANSON)
- 3) Point d'information : retour de la CFRC sur la possibilité de réaliser une amnistie en lien avec l'application du statut de l'arbitrage (Pdt / Directeur)
- 4) Point d'information : sur l'état d'avancement du projet en lien avec la refonte de la CRGGC et présentation du programme de rencontres avec les clubs (Ulrich de Labarthe / Guy Manette)
- 5) Point d'information : Organisation des Prelims de la Gold Cup : Guadeloupe vs Nicaragua (Philippe MAQUIABA)
- 6) Point d'information : actions et programme de l'ETR (DTR)
- 7) Questions diverses

1. Élection CROS GUADELOUPE : audition des deux candidats

Le CDL accueille successivement Monsieur Jacky NOC et Monsieur Alain SOREZE, tous deux candidats à la présidence du CROS GUADELOUPE.

Après les avoir écoutés, le CDL par la voix du Président de séance les remercie et indique que le choix de la LGF sera effectué dans les prochains jours quant au candidat qui sera soutenu.

2. Présentation de l'avant -projet du « Service aux clubs » (S. SERMANSON)

En l'absence de la Vice-Présidente Sylvia SERMANSON (sponsor du projet), la présentation est effectuée par le Directeur de la Ligue (pilote du projet). Ce dernier explique les différentes phases réalisées dans le cadre de l'avant-projet ainsi que les livrables à venir dans le cadre du groupe projet.

Le Président de séance remercie le directeur pour sa présentation et rappelle le caractère stratégique de ce projet qui vise à mieux servir et à mieux accompagner les clubs dans leurs démarches tant sportives qu'administratives, en s'appuyant sur les outils numériques mis à disposition par la FFF.

Le CDL prend acte des informations données et se félicite du lancement de ce projet.

3. Point d'information : retour de la CFRC sur la possibilité de réaliser une amnistie en lien avec l'application du statut de l'arbitrage (Pdt / Directeur)

En l'absence du Président DARTRON, le point est présenté par le Directeur de la Ligue. Ce dernier fait retour au CDL de la position de la CFRC de la FFF sur la question posée par la LGF quant aux impacts juridiques d'une amnistie en lien avec les règles inhérentes au statut de l'arbitrage. Dans sa réponse, la CFRC indique qu'une telle décision n'est pas prévue dans les textes fédéraux et qu'une telle mesure dérogatoire serait de nature à créer une rupture d'équité injustifiée, qui mettrait la Ligue en difficulté sur le plan juridique.

Le CDL prend acte de la réponse de la CFRC, qui clôt de fait le débat sur ce sujet.

4. Point d'information : sur l'état d'avancement du projet en lien avec la refonte de la CRGCC et présentation du programme de rencontres avec les clubs (Ulrich de Labarthe / Guy Manette)

Le Président de la CRGCC informe le CDL des points suivants :

- Les accès au module gestion des compétitions en mode « consultation » sollicités ont été obtenus

- La formation de prise en main de l'outil à destination des membres de la CRGCC désignés a été réalisée par le référent DSI de la Ligue
- La mise en place du nouveau format de travail de la commission et le nouveau mode de gestion des demandes de modification de programmation initiées par les clubs se mettent en place progressivement avec l'appui du groupe projet.

Le 1^{er} VP Guy Manette présente au CDL le support ppt qui servira de base pour les échanges à venir avec les clubs. Ce support présente les différentes étapes à respecter afin d'effectuer une demande de modification de match.

Après échanges et amendements, le support est validé par le CDL.

Le 1^{er} VP Guy Manette présente également le calendrier des rencontres qui commencera la semaine du 24 février 2025. Les rencontres se tiendront par visio conférence et par communauté d'agglomération.

Le CDL prend acte et remercie les intervenants pour les informations données.

La SG informe le Président de séance qu'elle doit faire face à une urgence qui l'oblige à quitter la réunion. Le Président demande au SGA Teddy Flereau de reprendre le secrétariat de la séance.

5. Point d'information : Organisation des Prelims de la Gold Cup : Guadeloupe vs Nicaragua (Philippe Maquiaba)

Le Vice-Président Philippe Maquiaba indique avoir rencontré les agents de la ville du GOSIER dans un cadre informel pour échanger sur les attentes de la CONCACAF dans le cadre de cette rencontre qui s'inscrit dans les standards GOLD CUP.

Le point d'attention reste la pelouse.

Après échanges et débats, le VP Philippe Maquiaba s'engage à revenir très vite vers le CDL, et vers les acteurs opérationnels de la Ligue, afin de proposer une date pour une rencontre formelle avec la ville du GOSIER.

Le VP Guy Manette rappelle l'importance de fixer au plus vite ce point formel et déterminant pour la bonne tenue de cette rencontre internationale.

6. Point d'information : actions et programme de l'ETR (DTR)

Le DTR rappelle les principaux à venir, à savoir :

- Les interligues U14 G qui se dérouleront au CREPS en Guadeloupe à compter du 24 février 2025 et qui réuniront les jeunes issus de la Guyane, de St Martin, de la Martinique et de la Guadeloupe. Et ce, en vue de déterminer la sélection Antilles Guyane qui se déplacera au tournoi de Mer et participera aux interligues nationales.
- Le début du processus de recrutement des jeunes du pôle Espoirs pour la saison à venir

Le DTR insiste également sur la nécessité de faire jouer au plus vite la catégorie U13 qui est une catégorie charnière tant pour la fidélisation à la pratique que l'accès à la filière du haut niveau (recrutement au pôle Espoirs).

Le DTR note la très faible participation des clubs aux formations de gestion de la violence organisées par la Ligue. Les deux réunions organisées (Grande terre et Basse-Terre) ont réuni moins de 10 personnes.

Il convient de revoir le format pour toucher la cible. L'ETR fera des propositions en ce sens.

Il revient également sur la cérémonie de remise de labels FFF au Club Sport de Saint François qui a été une belle réussite et qui traduit les efforts de structuration de ce club.

Pour finir le DTR revient sur l'animation organisée par l'ETR à Marie Galante à destination des jeunes catégories et qui s'est révélée être un succès. Ce modèle doit être renouvelé et dupliqué chez le football des jeunes.

7. Questions diverses

- **LAGF / Coupe VyV 2025:**

Le VP Philippe Maquiaba, par ailleurs Président de la LAGF, informe le CDL que la compétition a très bien démarré, avec des rencontres de belle tenue. Il indique au CDL que St Martin est membre à part entière de la compétition depuis cette année.

Le Président de séance remercie les membres pour leur contribution à la bonne tenue des travaux du CDL, et demande au SGA de clore la séance.

Clôture de la séance : l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et les débats clos par le SGA Teddy Fléreau.

- **Heure de clôture : 22H35**

Le Président de séance

Guy MANETTE

La Secrétaire Générale

Claudia CHAUDRIN RABOTEUR

